Commune de Saint-Galmier

EXTRAIT

DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

(Application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DENIS, Maire :

- Adopte à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 23 novembre 2021.
- > Approuve, à l'unanimité, le recrutement et la rémunération des agents recenseurs pour le recensement de la population 2022.
- Décide, à l'unanimité, de la modification du tableau des effectifs.
- Adopte, à l'unanimité, les mesures d'ordre social en faveur du personnel communal.
- ➤ Approuve, à l'unanimité, le complément de l'opération de dissimulation réseaux secs de la Conchonnière.
- > Approuve, à l'unanimité, le règlement de l'opération ravalement de façades pour les années 2022 et 2023.
- Approuve, à l'unanimité, la convention relative au financement de l'accueil réciproque d'enfants en EAJE (Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants) entre la Communauté de Communes de Forez-Est et les communes de Saint-Galmier, Chamboeuf et Saint-Bonnet-les-Oules.
- ➤ Approuve, à l'unanimité, le montant de la participation à l'OGEC au titre de l'année 2021 soit, 94 626.00 €.
- > Donne un avis favorable aux ouvertures dominicales des commerces aux dates suivantes :
 - Dimanche 16 janvier 2022 (soldes d'hiver)
 - Dimanche 26 juin 2022 (soldes d'été)
 - Dimanches 4, 11 et 18 décembre 2022 (fêtes de fin d'année)
- > Accepte, à l'unanimité, la création d'une provision pour créances douteuses.
- ➤ Autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à actualiser l'autorisation de programme et crédits de paiement dans le cadre de la réalisation des tennis couverts.
- Adopte, à l'unanimité, le tableau des travaux en régie au titre de l'année 2021.
- Approuve, à l'unanimité, la Décision Modificative n°3 du budget 2021.
- > Prend acte des décisions du Maire.

Le Maire, Philippe DENIS.

Les délibérations et les documents annexes sont consultables en Mairie aux heures habituelles d'ouverture,